

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 165
Septembre 2014

Le Mont, les aînés...

Li manque quelque chose à la jeunesse quand elle n'a pas eu l'occasion d'échanger avec des aînés. Ce contact vivant avec la continuité de l'existence est déterminant pour une juste et bonne compréhension de la vie.

L'enchaînement irrémédiable des générations, me répondez-vous! J'en conviens. Dans le même temps pourtant, je n'oublie pas que nos aînés ont participé aux évolutions de notre commune. Ils méritent notre reconnaissance. Je pense souvent à eux. Ils m'ont appris Le Mont-sur-Lausanne et souvent aidé dans les déterminations des projets. Plus encore, c'est parce qu'ils aimaient leur commune qu'ils l'ont servie lui donnant le meilleur d'eux-mêmes. Sans eux, elle ne serait assurément pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Sans doute me trouvez-vous un peu nostalgique, mais n'oubliez pas Albert Camus qui prétendait que «La pensée d'un homme est avant tout sa nostalgie». Elle est, c'est vrai, un sentiment profondément humain. Dans mon mandat de syndic, cela m'a conduit, dans l'absolu, à me tourner vers l'avenir sans jamais couper les racines du passé.

Une commune n'oublie pas son histoire et doit la respecter. En même temps nous avons la responsabilité de la développer avec les outils de la modernité, dans la qualité environnementale et la solidarité intergénérationnelle exigées

aujourd'hui. Je ressens comme vital que tous les âges se sentent partie prenante, dans le tissu de notre communauté et fiers d'être Montains.

Retraité, aîné, personne âgée, âge d'or et gens du bel âge sont autant de termes utilisés pour identifier les personnes qui dépassent l'âge fatidique de l'AVS... qu'on désignait il n'y a pas très longtemps encore sous l'appellation générique et peu flatteuse de vieux... J'en suis et nous représentons 18% des habitants de notre commune (1200 personnes). Une personne sur cinq environ répond donc à l'appellation «troisième âge et plus».

Je constate un manque. Il n'y a pas de vraie politique communale des aînés, au même titre que nous avons réalisé la politique de l'enfance ou que la politique des entreprises que nous avons dernièrement initiée.

Les personnes âgées sont aussi intéressées que les autres Montains au développement du Mont, à sa fiscalité, à l'organisation des transports publics et à de nombreux autres thèmes.

Or il n'y a pas d'association représentant, au sens indiqué, les aînés sur notre commune. Cela devrait être corrigé.

Certains qui liront cet éditorial pourraient être tentés par l'aventure. Ils seront les partenaires de la commune au même titre que les diverses associations d'intérêts qui ont déjà pignon sur rue. Cela contribuera au meilleur équilibre de notre commune et à sa modernité. Signalez-vous donc au greffe, au 021 651 91 84.



SOMMAIRE

Edito	1
Affaires communales	2
Activités sylvicoles	5
Formation, archives	6
A côté des grandes routes	7
Vie locale	8
Les professionnels	10
Manger	12
Sports	13
Agenda	16



Photographie: Stéphanie Allaz

L'église au milieu du village.

Reflets du Législatif

Indisciplinés, les Montaines et les Montains? Entre 2012 et 2013 le montant des amendes de toute nature encaissées par la commune a quadruplé, passant de Fr. 17 400.- à Fr. 76 300.-... Cette spectaculaire augmentation ne représente, bien sûr, qu'un volet des comptes soumis le 30 juin dernier à l'approbation du Législatif. De fait, l'examen des différents postes du ménage communal fournit toujours l'occasion de s'interroger sur les petits et grands flux financiers qui façonnent les Grands Livres du boursier. Ainsi en est-il par exemple des 853 francs dépensés pour éloigner les souris de l'Auberge communale... Ou des 2191 francs payés pour réparer « des négligences d'utilisation du matériel » lors des promotions au Collège du Mottier...

L'essentiel, évidemment, c'est le résultat de l'exercice 2013. Et là, force est de constater que les comptes se présentent sous un jour favorable. Fichtre, ce ne sont pas toutes les collectivités de 6500 habitants qui réalisent un excédent de 7 millions (soit près de Fr. 1500.- par contribuable)! Le budget prévoyait, lui, moins de... 50 000 francs de boni! En particulier, les impôts ont rapporté 4,7 millions de plus que supputé, les personnes physiques fournissant les trois quarts de cette manne, le reste se répartissant entre les entreprises et les gains immobiliers. Si elle se félicite de ces bons chiffres, la Municipalité rappelle néanmoins que « malgré un excellent niveau d'autofinancement, celui-ci ne permet toujours pas à la commune de financer par ses propres fonds l'intégralité des investissements futurs ».

Chargée d'examiner ces comptes, la Commission des finances a tenu à souligner la forte progression des rentrées fiscales (+20%) consécutive au relèvement du taux

d'imposition de 69 à 75%. Elle s'est aussi interrogée sur la dissolution de certaines réserves comptables et, en particulier, d'une réserve dite générale de Fr. 520 000.-. Quoique dûment validée par l'organe de révision, cette opération a suscité quelques questions lors des débats en plénum. Après quoi, suivant les recommandations de sa Commission des finances, les conseillères et conseillers ont approuvé les comptes 2013 à une large majorité.

Rituellement, la séance du Conseil communal du mois de juin comporte un autre gros « morceau »: le Rapport sur la gestion.

En l'occurrence la Commission du Conseil communal chargée d'analyser le fonctionnement de l'administration n'a pas hésité à monter aux barricades à propos du complexe du Mottier. S'estimant mal renseignée à propos des travaux de réfection réalisés, elle s'est fendue d'une lettre au Municipal responsable des bâtiments, soulevant plus d'une vingtaine de questions. « Depuis deux ans déjà, nous nous inquiétons de l'efficacité et de l'efficacéité du Service des bâtiments », écrivent notamment les commissaires. Lors des débats en plénum, il s'en est fallu de peu (une voix d'écart!) pour que les conseillères et conseillers ne retoquent la réponse municipale affirmant qu'il est pris acte des doléances exprimées et qu'on fera mieux la prochaine fois...

Parmi les autres demandes formulées par la Commission de gestion, on notera le problème posé par l'aménagement du carrefour de la Poste et de la route de Lausanne (visibilité inutilement entravée par des panneaux publicitaires mal placés), la surcharge du dicastère des affaires sociales, défense incendie et protection civile (le Municipal concerné a participé à plus de 150 séances en une année), l'installation de

fours à micro-ondes dans les réfectoires scolaires. D'après les réponses données par la Municipalité, chacune de ces observations a été prise en compte ou va l'être incesamment. Raison pour laquelle les commissaires ont proposé au Conseil d'accepter le Rapport sur la gestion ainsi que les explications fournies par l'Exécutif.

Dernier objet d'importance majeure figurant à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil: le plan de quartier des Montenailles, combattu avec ténacité par une conseillère habitant à proximité mais largement avalisé par ses collègues qui n'ont formulé que des objections de détail. Le site comporte une zone de verdure et d'habitat groupé de quelque 36 600 m² et une aire forestière d'environ 2500 m². Sur la partie inférieure, 8 immeubles de volumétrie semblable (4 niveaux habitables) seront érigés. Sur la partie supérieure, on construira des logements de type individuel groupés (duplex) et en terrasses. Au total, entre 100 et 120 logements seront créés, permettant d'accueillir de 300 à 360 habitants. A noter que la ligne tl n° 22 sera bientôt prolongée jusqu'au début de la route de Penau, mettant le quartier des Montenailles à moins de 300 mètres du futur terminus.

Durant cette séance agendée à l'orée des vacances d'été, le Conseil a également pris congé de Gérard Mojon, son président depuis 2002, qui abandonne le perchoir mais demeure membre de l'organe délibérant. Il lui a désigné un successeur en la personne de Daniel Besson (voir ci-contre) et il a procédé à plusieurs élections, dont celles d'Antoine Chamot et de Philippe Vaucher aux postes de premier et de second vice-présidents du Législatif pour la période 2014-2015.

*Joël Guillet,
secrétaire du Conseil*



Passer le témoin

Après 12 ans passés au perchoir, Gérard Mojon a transmis le témoin à Daniel Besson, qui assumait la première vice-présidence du Conseil depuis 2011.



Ingénieur technicien en télécommunications chez Swisscom, le nouveau premier citoyen de la commune réside au Mont depuis 1981.

Agé de 55 ans, marié et père de deux enfants adultes, Daniel Besson est un sportif accompli. Il a fonctionné comme moniteur « gym hommes » pendant dix ans. Il apprécie également les randonnées à vélo, la marche en montagne, la plongée sous-marine et le ski.

A l'heure de prendre ses nouvelles fonctions, il souhaite que la commune se développe harmonieusement et que la densification de son territoire s'opère en douceur.

Ouverture des guichets

Tous les jours de 8h à 11h30
et de 13h30 à 16h30

lundi : jusqu'à 18h30 (sauf
vacances scolaires)

jeudi après-midi : fermé

Téléphone 021 651 91 81

Fax 021 651 91 92.

Le Service du contrôle des habitants

Le Contrôle des habitants est un service rattaché au dicastère de la Police - Sécurité publique - Instruction publique et Cultes, dirigé par M^{me} Geneviève Hochstrasser, Municipale.

M. Gérard Hirt, préposé, est assisté par M^{mes} Isabelle Bordiu et Carole Bugnon, employées d'administration, respectivement à 100 et 40%. Dès le 1^{er} octobre, l'équipe sera complétée par l'arrivée de M^{me} de Coppet, employée d'administration à 100%.

Administration

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de Crétaison, le Contrôle des habitants est le premier service communal que tout nouvel habitant côtoie lors de son arrivée au Mont-sur-Lausanne. Il l'accueille et lui donne les premières informations relatives à la vie dans la commune.

Lors de son passage au guichet, le nouvel arrivant est toujours surpris par les différents documents officiels qui lui sont demandés principalement sur son origine et son état civil. Depuis l'introduction de la Loi sur l'harmonisation des registres (LHR) en 2006, il doit recueillir tous les éléments constituant l'identité de l'administré, l'endroit exact où il s'établit. Cela ne s'arrête plus simplement à l'adresse, mais jusqu'à l'appartement qu'il occupe.

Un changement d'appartement doit aussi être annoncé au Contrôle des habitants afin de tenir le registre à jour. Cette méthode permet d'établir le recensement de la population et d'établir les statistiques.

Mutations

Le Service a notamment pour mission d'enregistrer les arrivées, les départs, les changements d'adresse; il tient à jour les changements d'état civil de ses administrés. Cela lui permet de fournir aux autorités et aux autres administrations publiques les renseignements de base dont elles ont besoin au sujet des personnes établies ou en séjour dans la commune.

Les cartes d'identité

Le Contrôle des habitants, établit les demandes de cartes d'identité suisses qu'il fait suivre au Centre de biométrie de Lausanne. Celles-ci sont ensuite transmises directement au demandeur.

Les étrangers

Le bureau des étrangers gère la gestion des permis de séjour ou d'établissement. Il vérifie les demandes et les transmet au Service de la Population (SPOP), à Lausanne. Les demandes de renouvellement et les différentes mutations relatives aux changements d'état civil et d'adresse y sont effectuées. Ces dispositions s'appliquent également aux frontaliers travaillant sur le territoire communal.

Les votations

Le Contrôle des habitants est en charge de la gestion du registre civique. Lors de votations ou d'élections, il transmet au canton la liste des citoyens, contrôle les cartes de vote. Il peut alors transmettre au Bureau du Conseil communal les enveloppes de vote pour le dépouillement. Egalement dans le cadre de cette activité, lui incombe le contrôle des listes des signatures des initiatives et référendums aussi bien cantonaux que fédéraux.

Divers

Ce service collabore aussi avec les autres services communaux (Police administrative, Services techniques, greffe,) et apporte aux Autorités (Municipalité, Ecoles, Paroisse, cantonales, etc.) les renseignements dont elles ont besoin.

Depuis l'introduction des sacs-poubelle taxés, le contrôle des habitants distribue des sacs gratuits aux ayants droit.

En soutien à la Bourse communale, le service vend les cartes journalières CFF.

Le développement actuel et futur de la commune fait que le Contrôle des habitants est appelé à s'agrandir. Avec sa charge de travail croissante et l'augmentation de la complexité de sa tâche, le personnel pourra ainsi poursuivre sa mission à satisfaction de ses autorités et de sa population.



Isabelle Bordiu, Gérard Hirt, préposé. (Absente : Carole Bugnon).

*Geneviève Hochstrasser,
municipale*

La loi vaudoise sur l'énergie et les propriétaires

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie révisée est fixée au 1^{er} juillet 2014. Elle avait été rendue nécessaire par l'évolution rapide de la thématique énergétique ainsi que par la volonté forte du Conseil d'Etat vaudois d'anticiper la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, dont l'un des objectifs est l'abandon du nucléaire.

Sachant que les bâtiments englobent env. 45% de toute l'énergie consommée dans notre pays, le Conseil d'Etat vaudois a fortement axé la révision de la loi sur la production d'énergies renouvelables et sur les économies d'énergie dans le domaine du bâtiment.

Mais c'est clairement dans le domaine des nouvelles constructions, et pas uniquement les bâtiments d'habitations, que les nouvelles dispositions de la loi vaudoise sur l'énergie apportent les modifications les plus importantes.

Voici un petit tour d'horizon des principales nouveautés.

Energies renouvelables dans les nouveaux bâtiments

Production d'eau chaude sanitaire

Comme par le passé, les nouvelles constructions doivent couvrir au moins 30% de leurs besoins en eau chaude sanitaire par une énergie renouvelable; il est désormais possible, pour satisfaire cette exigence, de poser des capteurs solaires, de se raccorder à un réseau de chauffage à distance alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de rejets de chaleur, de recourir à un chauffage à bois à condition que la puissance de la chaudière excède 70 kW, hors des zones soumises à immissions excessives.

Production d'électricité

Les nouvelles constructions doivent également couvrir 20% de leurs besoins en électricité par une énergie

renouvelable (solaire photovoltaïque, par exemple). Des exceptions sont prévues si l'implantation de la construction n'est pas favorable ou si la surface de toiture n'est pas suffisante. L'achat de courant vert par l'intermédiaire de certificats n'est pas admis.

Climatisation de confort, humidification-déshumidification

Une énergie renouvelable devra couvrir au moins la moitié de la consommation électrique des nouvelles installations de froid, de confort et/ou d'humidification-déshumidification, à moins que celles-ci soient alimentées à 100% par une source renouvelable.

L'efficacité énergétique

Certificat énergétique cantonal des bâtiments

Il y a obligation d'établir un audit énergétique sous la forme du certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), et aux frais du propriétaire, lors de la vente d'un bâtiment d'habitation. Un audit énergétique, toujours sous la forme d'un CECB, devra également être réalisé lors du remplacement d'une installation de chauffage par du mazout ou du gaz.

Chauffages au gaz, au mazout ou au charbon

En matière de chauffage, la loi révisée précise que les besoins en chaleur des bâtiments neufs, chauffés au mazout ou au charbon, ne pourront pas dépasser 60% des besoins de chaleur admissibles. Cette part sera maintenue à 80% pour les nouveaux bâtiments chauffés au gaz, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Cette différence entre le mazout et le gaz découle des émissions de CO₂ qui sont moins élevées pour le gaz que pour le mazout.

Chauffages électriques

Le montage et le renouvellement des chauffages électriques pour le chauffage des

bâtiments, de l'eau chaude sanitaire, des terrasses et des endroits ouverts sont interdits.

Permis de construire

Formulaires Energie pour les demandes de permis de construire

Le principal changement de cette version révisée est que la jurisprudence prévoit que, dans le cadre de la délivrance des permis de construire, c'est le droit en vigueur au moment de la délivrance du permis qui s'applique et non pas celui en vigueur au moment du dépôt de la demande. Cela signifie que, dès le premier juillet 2014, tous les permis de construire seront délivrés sur la base de la nouvelle version de la LVLE-ne, quelle que soit la date à laquelle la demande a été déposée; et ce avec un nouveau formulaire EN-VD 72 qui remplacera à terme l'actuel formulaire E 72.

Si la nouvelle législation fait la part belle aux énergies renouvelables dans les nouveaux bâtiments, l'encouragement aux rénovations énergétiques reste au cœur de la politique énergétique cantonale par le biais du programme de subventions. Celles-ci portent, entre autres, sur la pose de panneaux solaires thermiques, la réalisation de travaux d'isolation ou l'installation de chaudières à bois.

Plus d'infos auprès de la DGE-DIREN sur www.vd.ch/themes/environnement/energie/politique-energetique/legislation/

*Antonio Turiel,
urbaniste, chef de service*

Service de l'aménagement du territoire et bâtiments

Martelage au Mont

Mais qu'est-ce que le martelage? Le marquage des arbres à récolter se fait au moyen de la martelle, petite hache pourvue du sceau de la commune sur la partie opposée au tranchant, d'où le nom de martelage. C'est l'opération qui consiste à désigner par cette empreinte du marteau forestier en deux coupes, de part et d'autre de l'arbre à abattre à l'hiver.

Le martelage assure la transition entre la sylviculture et la commercialisation des bois. C'est aussi le point de transition entre la gestion patrimoniale de notre forêt et la gestion commerciale des bois exploités. Et décider des arbres à couper avec une tronçonneuse à la main est une pratique à éviter. Le martelage permet de réfléchir avant d'agir! Il est difficile de revenir en arrière avec une tronçonneuse!

Voilà pour la partie technique du nom. Passons maintenant à ce mercredi 2 juillet 2014 à 8h au Central. Nous avons rendez-vous avec notre Municipal M. Bernard Chabloz, notre garde forestier M. Jean-Philippe Crisinel, un deuxième Municipal M. André Guex ainsi que MM. Gilbert Sutter, Jean-Charles Schwarz, Alexandre Cevey et son fils Tanguy, 10 ans.

C'est après un petit café de bienvenue que notre garde forestier nous a expliqué le déroulement de la matinée ainsi que la parcelle choisie cette année pour le martelage. Car, il est nécessaire de désigner les arbres que les bûcherons abattront le moment venu. La désignation des arbres à exploiter se fait à présent le plus souvent à la peinture, ou à l'aide de marteaux forestiers. Cette opération, appelée « martelage », découle du programme de gestion inscrit dans l'aménagement et la gestion forestière. Chaque année, localement, notre garde forestier, après examens des lieux désigne la liste des parcelles concernées qui vaut programme de martelage. Le martelage prend en considération l'évolution et la dynamique des peuplements forestiers, la pathologie forestière (maladies), les produits du bois et les méthodes de récolte ainsi que les impacts de défauts comme les fourches, les fentes les arbres dangereux et les blessures. Toujours dans le but d'améliorer le peuplement tant de la qualité que de la croissance des arbres.

La Commune du Mont-sur-Lausanne est propriétaire de 50 hectares de forêts entièrement situés sur son territoire. 70% des forêts joue un rôle de protection contre les dangers naturels comme les glissements de terrain, l'érosion des berges et ponctuellement la chute de blocs de molasse. La gestion des forêts de protection est essentielle pour la Commune du Mont.

Donc c'est sous une pluie battante que nous sommes montés aux Buchilles juste à côté de la glacière du Mont pour commencer ce travail très intéressant, humide mais intéressant.

Le martelage est le préalable à la mise sur le marché des bois: comme expliqué par notre garde forestier, nous relevons l'essence de chaque arbre qu'il nous a désigné, son diamètre à 1,30 m du sol pour obtenir le volume. Il faut connaître la composition des coupes, pour la mise en marché des produits. C'est là que Tanguy muni de son marteau forestier entrainé en action afin de marteler les arbres des deux côtés et frapper le sceau de la commune. Du reste ça lui a valu quelques cloques le soir.

Ces données sont répertoriées dans un petit ordinateur portable et étanche, c'était beaucoup mieux ce jour-là, dans un fichier de martelage qui récapitule les informations pour chaque parcelle ou sous parcelle, y compris le volume martelé. Ce fichier est à la fois la traduction de la sylviculture, et un point de départ pour la commercialisation des bois qui valorisera les différents produits de la coupe grâce à cette bonne connaissance de la qualité et de la quantité des bois disponibles. Le reste sera vendu comme bois de feu.

C'est après 3 heures de martelage, légèrement humides quand même, que nous avons su avoir répertorié et martelé 157 arbres. 150 résineux (209 m³) et 7 feuillus (6 m³).

C'est à ce moment-là aussi que nous avons enfin pu aller boire un apéro bien mérité pour nous réchauffer. Belle expérience en forêt, belle matinée malgré la pluie, et j'encourage un maximum de personnes à venir l'année prochaine prendre part au martelage au Mont-sur-Lausanne.

Alexandre Cevey



Aux parents d'adolescents

L'adolescence est une période complexe pour le jeune et pour ses parents. Les sorties, les bandes de copains, les bars, les heures tardives, le tabac, etc. sont des comportements qui questionnent les parents.

Pour répondre aux attentes et conseiller les parents, Lausanne Région a réalisé une brochure intitulée « Être parent d'un adolescent: si on en parlait ensemble? » dédiée à tous les parents, y compris ceux des communautés migrantes. Ainsi, la brochure initialement rédigée en français a été traduite en 10 langues (italien, espagnol, portugais, anglais, serbo-croate, albanais, somalien, turc, arabe et tamoul).

Les multiples objectifs de la brochure

Cette brochure à l'intention des parents vise les principaux objectifs suivants:

- ◆ Diffuser, dans le canton de Vaud, ainsi que parmi les communautés migrantes, des messages de prévention avec un lan-

gage adapté aux différentes cultures (incluant des thèmes tels que les mutilations génitales, le mariage forcé, les punitions corporelles, etc.).

- ◆ Permettre aux communautés migrantes de mieux comprendre l'attitude des adolescents souvent en prise avec deux fonctionnements sociétaux et culturels différents.
- ◆ Apporter un appui, une aide à des parents d'adolescents qui n'ont souvent que la parole de leur enfant pour comprendre la culture et le mode de vie suisses. Leur apporter aussi les adresses du réseau vaudois de professionnels.

Les brochures sont distribuées via les 29 communes membres de Lausanne Région ou peuvent être commandées en s'adressant directement au secrétariat de Lausanne Région. **Contact: www.lausanneregion.ch ou mail@lausanneregion.ch**

Le Mont, entreprise formatrice

AGEX ou agent d'exploitation en bâtiment (anciennement concierge), une formation, très complète, qui se déroule sur trois ans. Plusieurs branches pratiques sont enseignées comme les bases du sanitaire, de l'électricité, de la ventilation, du chauffage, de la maçonnerie ou de l'entretien des espaces verts. S'y ajoutent la correspondance, les mathématiques, ainsi qu'une approche du Code des obligations pour les branches générales.

En 2011, la commune a engagé un apprenti, M. Mikael Martinez. Ces trois années

passées dans l'accompagnement de ce dernier ont été enrichissantes: supervision des cours, préparation des dossiers de formation, réunions formelles et informelles, préparation du dossier de fin d'apprentissage.

Mikael a été apprécié de tous pour son sérieux, sa ponctualité, sa volonté de bien faire, sa gentillesse. Il vient d'obtenir son CFC d'agent d'exploitation, agrémenté du prix du meilleur élève.

M. Martinez s'est vu offrir le poste d'AGEX pour le bâtiment scolaire du Mottier C, avec entrée en fonction le 1^{er} juillet.

Félicitations, et tous nos vœux de succès!

*Valter Spinazza
formateur en entreprise*



M. Mikael Martinez.

De la dynamique dans les Archives

En 2012, sept communes pionnières se sont réunies pour fonder une nouvelle plate-forme de publication des archives communales, avec le soutien de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et des Archives cantonales vaudoises. Trois communes les ont rejoints en 2013. Dans quel but? Tout simplement pour que les citoyens puissent enfin accéder aisément à la mémoire de leur commune.

Notre commune fait partie de cette plate-forme.

Dans ce cadre tous les numéros de notre journal, depuis sa création en 1974, ont été numérisés. On peut les consulter sur le site: www.archivescommunales-vd.ch

Le moteur de recherche vous permettra de remonter dans le temps et découvrir ou redécouvrir des faits et des personnes. Par ailleurs, dans le même site, l'inventaire des archives depuis l'an 1508 à 1958 peut être consulté.

Et l'inventaire permet une vue d'ensemble des pièces déposées aux Archives.

La consultation des pièces est possible sur demande et dans la limite des dispositions légales.

Pour tout renseignement prenez contact avec notre archiviste M. René Parrat par courriel: archives@le-montsurlausanne.ch ou par téléphone en composant le numéro de l'Administration 021 651 91 91.

René Parrat





Un peu plus à pied ?

Il y a trois ans, de drôles de personnages étaient apparus en plusieurs points de la commune pour encourager la mobilité durable. A l'approche de la Semaine européenne de la mobilité, ils sont à nouveau parmi nous pour rappeler qu'il existe d'autres modes de déplacement que la voiture.

Certes, l'aménagement des trottoirs et cheminements piétons et cyclistes mérite encore des améliorations et la Municipalité s'efforce de saisir chaque opportunité de réaliser les liaisons prévues dans le plan directeur des réseaux piétonniers. Elle se réjouit de l'excellente collaboration qui s'est établie avec

les promoteurs des plans de quartier dont la construction est en cours. Ces nouveaux aménagements offrent en effet des liaisons piétonnières en site propre accessibles à l'ensemble de la population. Gageons que la qualité de ces réalisations incitera tout un chacun à respecter la tranquillité des riverains et la propreté des lieux.

D'autres projets sont à l'étude et nous saisissons chaque occasion d'améliorer la sécurité et l'attractivité des itinéraires piétonniers.

*Michel Odier,
municipal*

A l'école de la biodiversité

L'homme ayant besoin de la biodiversité, notre classe a travaillé sur un projet de préservation et de sensibilisation en construisant divers habitats facilement réalisables ou encore en proposant une manière de traiter les zones vertes.

Les prairies. Les prairies accueillent une quantité d'espèces animales et végétales. Leur bon entretien favorise la biodiversité. L'entretien d'une prairie est simple et la fauche pas chère... et deux fois l'an, ça ne prend que peu de temps. En plus, il est possible de savoir si une prairie est en bonne santé en examinant les papillons qui sont rapidement identifiables seul ou en famille.

Abri à hérisson. Le hérisson se nourrit principalement d'insectes.

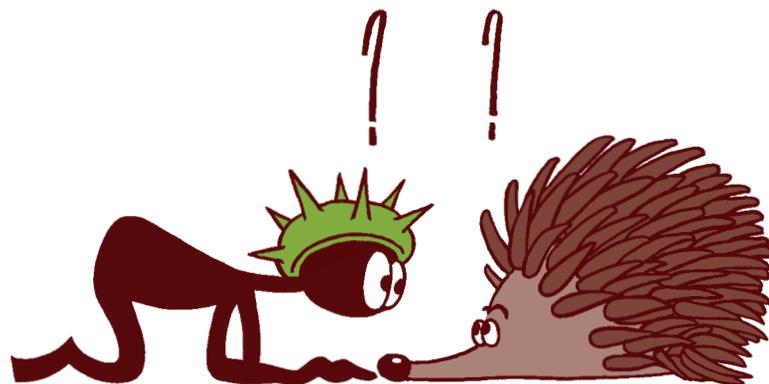
Ils protègent votre potager des limaces et autres insectes qui pourraient le saccager. Voilà pourquoi nous vous proposons de construire un abri à hérisson.

Nichoirs. Nous avons construit deux nichoirs pour les mésanges bleues et char-

bonnières, qui sont les plus répandues en Suisse. Elles aiment être près des habitations. La mésange bleue mesure environ 12 cm et la charbonnière environ 14 cm. Il faut donc varier le diamètre de l'entrée du nichoir selon l'espèce visée.

ment l'orvet et le lézard des murailles.

Un hôtel à insectes. On trouve des « hôtels à insectes » partout en Suisse: dans les écoles et des jardins ouverts au public. Ils protègent les insectes durant l'hiver ou les jours de grand



La bronzette des reptiles. Nous avons aussi décidé de construire une zone de basking (endroit où les reptiles peuvent se poser pour absorber la chaleur). La structure est en forme d'escalier avec des cailloux et quelques branchages. Cette construction, facile à réaliser, l'a été à l'aide de palettes. Les reptiles qui pourraient s'y retrouver sont principale-

ment. On pourra y observer les occupants de près. Ils présentent également un intérêt pédagogique général, notamment pour les enfants qui seront sensibilisés et pourront venir regarder les animaux à tout moment.

Ce travail nous a permis de comprendre que l'on peut éviter un manque de biodiversité dans certaines régions du monde. Entre un panda et mille abeilles, qui doit-on sauver? Au début du projet, nous aurions sauvé le panda parce qu'on nous a toujours dit qu'il était en voie d'extinction. Pourtant, nous avons appris que les abeilles sont aussi importantes.

Pour en savoir plus, venez visiter nos installations derrière le Collège du Mottier B.

Loïc Spinazza



Paroisse réformée

Echo d'un week-end

En mai dernier, une centaine de paroissiens ont pris leur quartier pour un week-end, à Ovronnaz, au chalet de la Cordée. Le samedi après-midi, chacun s'est détendu à sa convenance. Pour les uns, farniente aux bains thermaux; pour d'autres, balade sympa aux alentours. Une quinzaine de personnes se sont aventurées sur le parcours d'une via ferrata, la Farinetta au-dessus de Saillon.

Le soir et le lendemain matin, Thierry Juvet, pasteur et formateur d'adultes, nous a conduits à réfléchir au sujet de la bonté de Dieu. En s'appuyant sur quelques passages de la Bible et en nous racontant des éléments de son expérience personnelle, il nous a montré combien la bonté de Dieu est destinée à chacun d'entre nous, «aussi pour moi»!

Enfin, dimanche après-midi, un rallye pour les adultes et

une chasse au trésor pour les enfants.

Bref, un beau week-end, où nous avons été stimulés sur le plan spirituel, et nourris par la chaleur des relations.

Camp d'hiver

En fin d'année, du 26 décembre au 1^{er} janvier, nous organisons un camp d'hiver à Kandersteg (BE). Au programme en journée: ski, raquettes, balades, jeux au chalet ou balades au village. En soirée: chants et messages spirituels. Des moments lumineux en perspective, avec toutes les générations représentées. Pour info et inscription: Chantal Hoegger, au 021 652 92 19, chantal.hoe@bluewin.ch.

Alain Wirth, pasteur



« On a trouvé le trésor ! »

Un nouveau site Internet pour l'Apé

- ◆ Informations sur nos activités et notre programme.
- ◆ Adresses utiles dans différents domaines comme: préparation aux ECR, révisions de maths, etc.
- ◆ Articles récents sur la scolarité obligatoire.

Programme des activités 2014 - 2015

- ◆ Ateliers de coaching (rédiger un CV ou une lettre de motivation, savoir se présenter).
- ◆ Bourse aux livres et vente de matériel d'hiver (2^e main).
- ◆ Atelier de maquillage pour la St-Nicolas
- ◆ Cours d'autoprotection TatouT.
- ◆ Vente de jouets lors de la Fête de mai.
- ◆ Cours de vélo et de trottinette pour les 6-12 ans.
- ◆ Cortège de l'été pour le cycle primaire.

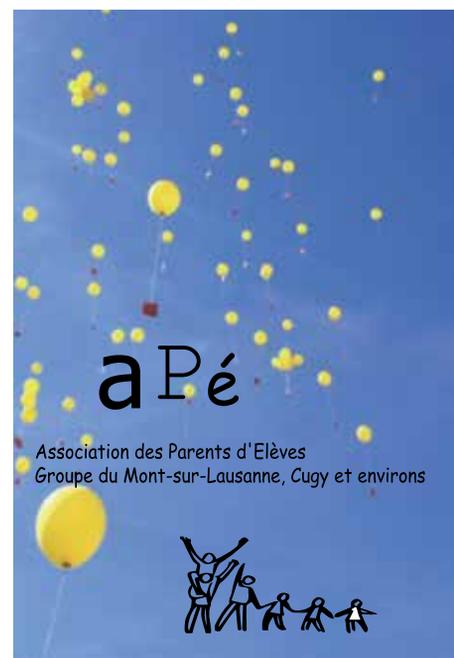
Rendez-vous avec notre comité

Un lundi par mois, de 20h à 20h30, nous invitons les parents à venir nous rencontrer pour nous faire part de leurs préoccupations. Ce moment sert de plate-forme d'échange d'informations entre notre comité et les membres de l'APé.

Cortège de l'été - juin 2014

Pour sa 1^{ère} édition, cet été, ce cortège a rencontré un grand succès: plus de cent enfants inscrits, le soleil au rendez-vous et l'envoi de tous ces ballons au moment du lâcher. Quelques enfants ont eu la joie de recevoir en retour leur étiquette retrouvée à quelques milliers de kilomètres du Châtaignier (Allemagne, France).

Nadège Longchamp



www.apemont.ch

Billet d' **HUMEUR**

A vos sachets!

Marcher dedans porte bonheur à ce qu'on dit! La belle affaire. Je suis donc une chanceuse, puisque je risque le jackpot à chacune de mes sorties.

Ceux qui me connaissent vont sourire, rire même. Je les entends mes dénigreur, mais je marche. N'en déplaise, pas toujours par plaisir mais parce qu'un impératif m'y incite. Je dirai me stimule: mon chien. Mon fidèle compagnon lequel lorsque l'heure se fait sentir me manifeste son envie de vadrouille. Notre privilège à nous, les possesseurs de chiens, c'est le petit sachet attaché à la laisse pendouillante. Sauf que souvent ce cornet-là, celui que je croise régulièrement, est vide!

Comment se fait-il que nous ayons tous des sacs à déchets canins avec nous et qu'au fil de mon avancée pedestre je trouve tant d'abandons au bord des chemins?

Des habitants d'autres communes, jaloux, viendraient-ils laisser leurs compagnons en liberté chez nous? Ou peut-être des chiens errants oseraient-ils marquer leur territoire par leurs coprolithes? Des assaillants? Des provocateurs assurément!

On doit pourtant constater, navrés, n'être qu'une trop courte minorité à ramasser les croquettes restituées transformées à la nature et si peu affriandantes.

J'en entends souvent qui se vantent d'avoir éduqué leur bestiole à ne pas maculer leur jardin. Mais alors bon sang pourquoi les laisser faire à bâbord, à tribord, et aux limites dépassées de leurs jardins?

Petit calcul sommaire: on recense quelque 400 chiens dans la commune. Une crotte par jour et par chien, soit 400 petits tas journaliers, 2800 par semaine, 11200 rejets par mois. Soit plus de 130000 occasions d'imprégner nos semelles de bonheur. Dans ce calcul, je laisse crédit audit sachet pour la seconde crotte journalière.

Une sacrée mouscaille!

Agathe Gumy

PS: Petit rappel à ceux qui eux utilisent les sachets distribués gracieusement: cela ne rime à rien de les jeter dans la forêt ou en bordure de nos trottoirs. Marcher sur du plastic ne changera pas notre destin...

Proverbe montain: dis-moi où s'abandonne ton chien je te dirai qui tu es.

TELETHON

Marché de Noël Cheseaux 2014

Les 6 et 7 décembre 2014, nous organiserons dans le cadre du Téléthon le désormais traditionnel marché de Noël de Cheseaux dans la grande salle de la Maison de commune.

Nous recherchons des artisans intéressés à exposer leurs créations durant les 2 jours.

Vous trouverez sur le site internet le nouveau règlement, que nous vous prions de consulter, et ci-joint l'adresse de contact pour votre demande de préinscription.

Demande de préinscription jusqu'au 30 septembre 2014:
www.telethon-lamebre.ch
telethon.cheseaux@gmail.com

TELETHON Cheseaux
Case postale 154
1033 Cheseaux

Concerts à l'église du Mont

Comme chaque année, suivant une tradition très appréciée des nombreux mélomanes de notre région, le Comité des Concerts du Mont et la commune ont le plaisir de vous présenter le programme des concerts à l'église du Mont, en vous y invitant chaleureusement.

Dimanche 9 novembre 2014, 17h, exceptionnellement à l'aula du Mottier

Berner Konzertorchester
Catherine Imseng, pianiste
40 musiciens
Œuvres de Beethoven, Haydn et Dvorjak

Dimanche 30 novembre 2014, 17h, à l'église

Maitrise du Conservatoire de Genève
Chœur d'enfants
Carols traditionnels et de B. Britten

Dimanche 15 février 2015, 17h, à l'église

Groupe Tsigele
Florence Ferry, chant, Nikita Pfister, accordéon, tsimbi et hackbrett
Musique Klezmer

Dimanche 15 mars 2015, 17h, à l'église

Jean-François Vaucher, organiste

Dimanche 26 avril 2015, 17h, à l'église

Flavia Aguet, contralto, chant et 5 instrumentistes

Tous les concerts sont suivis d'une verrée avec les musiciens.

Les concerts sont en entrée libre. Pour assurer leur pérennité cependant, votre participation sera sollicitée à la sortie. Montant indicatif: Fr. 20.- par personne.

Renseignements: Marinette Moser, 021 652 47 48.

Metabader SA

En entrant sur le site de Metabader, dans la zone industrielle du Budron, c'est un monde un peu irréel qui se présente: on déambule au milieu d'immenses tas de ferrailles colorés ressemblant à certaines œuvres d'art, de voitures transformées en cubes, de grandes grues avec grappin qui déposent habilement les déchets dans de puissantes broyeuses. Le va-et-vient des élévateurs chargés des objets abandonnés qui ont tant rendu service fascine le visiteur. Dans les hangars, des bennes alignées sont remplies de vieux métaux, d'aluminium, de cuivre, de plomb, autant de richesses délaissées après avoir été aimées. Un imbroglio de souvenirs qui laisse rêveur.



Peut-être même qu'un petit morceau de votre ancienne voiture s'est glissé à votre insu dans les murs de votre maison! Une partie de la ferraille récupérée est en effet refondue et transformée en fer à béton. Le cent pour cent de ces métaux est recyclé.

C'est à la fin des années 1800 que Vendelin Bader entreprend de «faire de la récupération et du transport de ferraille» dans la région d'Yverdon. Avec son cheval et son char il chemine de maison en maison, de village en village. Imaginait-il que cinq générations plus tard, sa «petite entreprise» deviendrait indispensable dans un monde moderne de surconsommation...?



Son fils Gilbert lui succède et s'installe au Mont en 1950. Il a une fille Jacqueline et deux fils Michel et Jimmy. Le dépôt, alors situé au Petit-Mont, devient trop exigu et c'est en Budron que l'entreprise s'implante en 1973. Elle devient un lieu important dans la région, un centre de récupération et de recyclage de métaux en tout genre.

Jimmy, homme de cœur, de passion et d'amitié développe le commerce. Il transmet son savoir-faire, son expérience et l'amour de son métier à ses enfants, Caroline, Alain et Thierry. Ceux-ci avec dynamisme reprennent une entreprise en pleine expansion. Avec sa femme Isabella, ils peuvent être fiers de leur famille et de leurs huit petits-enfants.

Actuellement Metabader SA emploie 25 personnes pour récupérer des centaines de tonnes de déchets. Une dizaine de camions remplacent le cheval de Vendelin...

Laissons Thierry Bader conclure: «Nous sommes reconnaissants aux communes et clients qui nous font confiance. Nous faisons de notre mieux pour les satisfaire. Nous avons noué de bons contacts avec la commune qui nous permet de progresser.»

Stéphane Allaz

MLK Containers Services SA

L'entreprise Metabader SA s'agrandit en 2010 avec la nouvelle entreprise «MLK Containers Services SA». Cette société a pour but toutes activités de transport, en particulier l'évacuation d'ordures et déchets en tous genres, ainsi que la fourniture et la prestation de tous services de bennes et de conteneurs semi-enterrés à ordures au profit des collectivités publiques et des particuliers.



Trois générations de Bader, tous au Mont...

WOUAOUH!
UN METABADER
DE LA PÉRIODE
BUDRON...!



Metabader SA

En Budron G1
1020 Le Mont

Evacuation et traitement de tous types de déchets.

Mise à disposition de bennes.

Achat de fer et métaux

Démolition d'épaves de voiture

Heures d'ouverture :

Lundi à vendredi
de 7h15 à 12h et de 13h à 17h30
Samedi, de 9h à 12h

021 652 03 09

info@metabader.ch



Roduit SA

En Budron Bg
021 653 55 55

La 4^e gamme



Dans un sens...



dans l'autre...



et hop ! Au suivant...

Roduit SA

Quand on entre dans la zone de Budron, on identifie immédiatement Roduit SA par la cinquantaine de camions frappés à son enseigne, qui vont et viennent et qui nous guident vers cette grande entreprise familiale de distribution de fruits et légumes.

Une entreprise familiale. La 3^e génération aux commandes: avec leur associé Serge Duperret, les deux frères Christophe et Stéphane Roduit se répartissent les responsabilités directoriales de la maison fondée dans les années 50 à Fully (VS) par Robert Roduit. La 4^e arrive et fait ses armes: Tania Duperret et Yann, fils de Christophe, s'initient aux joies de l'entreprise.

Fournisseurs et clients. Roduit SA fournit une importante clientèle de 1200 établissements. Grand magasins, magasins de proximité, restaurants de collectivités, cantines d'institutions, hôtels, restaurants, hôpitaux, etc. Le grossiste montain écoule une grande partie de la production maraîchère du Mont et des communes environnantes, offrant ainsi aux cultivateurs du lieu un débouché sûr et de qualité. Privilégiant de façon volontariste la production locale, Roduit SA ne s'approvisionne à l'étranger que lorsqu'elle ne suffit pas ou pour les fruits et légumes qui ne poussent pas chez nous.

Ainsi, ce sont deux camions quotidiens qui viennent livrer des pêches, des nectarines, des abricots, des cerises ou des salades de la France ou l'Espagne voisine. Un autre vient d'Italie, au même rythme, chargé de melons, de roquette, de salades, de divers légumes feuillus, de fraises, etc. La Hollande fournit des poivrons, des tomates et autres.

Quelques chiffres. Les 115 collaborateurs travaillent sur 4000 m² pour accueillir les li-

vraisons puis préparer les quelque 800 commandes journalières passées la veille par une belle et abondante clientèle, essentiellement vaudoise et romande bien sûr mais aussi implantée (pour environ 10%) de l'autre côté de la Sarine. Ça fait tout de même entre 50 et 60 tonnes qui transitent par Budron chaque jour que Dieu fait. Un total supérieur à 20 000 tonnes l'an.

L'évolution. L'assortiment évolue régulièrement: les demandes ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'hier ni qu'avant-hier. Des fruits nouveaux inondent le marché. De vieux légumes ressuscitent. Les variétés se multiplient. Il faut suivre, faire face, innover, faire savoir.

La 4^e gamme. Les modes de vie aussi changent. Roduit SA est entré de plain-pied dans ce qu'il est convenu d'appeler la 4^e gamme: des légumes et des fruits pelés et découpés. La clientèle professionnelle préfère souvent sous-traiter ce travail. Mais Roduit SA s'arrête là et, stratégiquement, l'entreprise a décidé de ne livrer que des produits crus. Pas de préparations culinaires, ni de mi-cuit: c'est un autre métier. Apprêtés mais crus, tels sont donc les produits de la 4^e gamme du Mont. La progression de cette demande est forte et représente déjà plus de 15% du chiffre d'affaires.

Un engagement sociétal important. Roduit SA a toujours eu à cœur de s'impliquer dans la vie communale et des sociétés locales. Santé, sport, alimentation saine, équilibre de la jeunesse, Roduit SA essaie de véhiculer une image positive et sportive à travers le FC le Mont qui milite actuellement en Challenge league.

Guy Delacrétaz



Le Relais du Grand-Mont, restaurant pizzeria

Amateur de bonne cuisine française, suisse ou italienne? Alors n'hésitez pas et allez tester un des nombreux et généreux plats préparés par José Moulinho et son équipe, au Relais du Grand-Mont! Vous ne serez pas déçus.

L'accès au restaurant est pratique, car il est situé de plain-pied (il n'y a pas d'étage à gravir), dans la partie inférieure du centre commercial du Grand-Mont. L'été, quelques tables sont dressées sur la terrasse, c'est très agréable.

Dans ce restaurant, on appréciera l'ambiance conviviale, le choix varié de mets de saisons (au minimum 4 à 5 cartes de saison dans l'année), mais aussi ses plats classiques, servis toute l'année telles les crevettes et la fondue chinoise à gogo.

Parmi ses spécialités, le chef propose le bœuf «Voronoff», préparé devant les clients, flambé au cognac et servi avec une sauce relevée. José Moulinho fait honneur à son pays, le Portugal, en servant aussi la morue au four.

Le mercredi, les pizzas fraîches sont à Fr. 10.-. Comme par hasard, le restaurant ne désemplit pas.

Cet été, nous avons apprécié le grand choix rafraîchissant de salades, d'assiettes froides et de produits de la mer tels que la salade de poulpe à l'huile d'olive, le médaillon d'espadon, le poulpe grillé et autres. J'ai opté pour un poulpe très frais ainsi qu'un plat de viande sur ardoise avec des frites croquantes. Quel bon souvenir!

A partir du 20 septembre, le Relais propose la chasse. Un joli choix de plats de chasse, avec des spätzlis maison. Au hasard: ravioles de gibier sauce aux chanterelles, noisettes de chevreuil Vigneronne, selle de chevreuil flambé «maison». On peut aussi faire le choix d'un menu, par exemple: salade automnale tiède, entrecôte de cerf sauce poivrée avec tagliatelles au beurre et la garniture Chasse, et, pour finir, La Tarta della Nonna et ses fruits des bois. Pas très régime? Et la salade alors?

José Moulinho propose aussi une des deux salles de banquets attenantes pour accueillir jusqu'à cent personnes. Idéal aussi pour une séance de travail, de comité ou une assemblée générale. Et, pourquoi pas, dans la foulée, s'attabler au restaurant, pour un bon repas servi dans une ambiance détendue?

Anna Chappuis

Le Relais du Grand-Mont

Rte du Grand-Mont 18
Le Mont

021 652 01 62
site@relais-du-grand-mont.ch
www.relais-du-grand-mont.ch

Ouvert tous les jours, midi et soir, sauf le dimanche soir, de 11h30 à 14h et de 18h30 à 23h



La recette des Paysannes vaudoises

Tajine de lapin aux pruneaux

Pour 6 personnes

Ingrédients

- 1 lapin d'environ 2 kg (à couper en morceaux)
- 3 cs d'huile de colza Holl
- 2 oignons
- 3 gousses d'ail
- 2 càc de ras el-hanout
- sel, poivre du moulin
- 5 dl de bouillon de légumes

Garniture

- 30 g de beurre
- 4-5 cs de miel
- 500 g de pruneaux dénoyautés
- 50 g d'amandes émondées
- 1 cs de graines de sésame

Préparation

Saler et poivrer les morceaux de lapin et les colorer par portions dans une cocotte. Ajouter les oignons et ail émincés, le ras el-hanout et faire suer le tout pendant 10 minutes.

Déglicer avec le bouillon et cuire à frémissement pendant 40 à 50 min.

Pendant ce temps, griller dans une poêle, sans matière grasse, les graines de sésame et les amandes et les réserver. Chauffer le beurre, caraméliser les pruneaux avec le miel.

Disposer la viande dans un plat et arranger la garniture autour. Touche finale : parsemer les graines de sésame et amandes.

Pour ce plat d'automne il faut compter à peu près une heure et demie (préparation et cuisson).

Sandra Chabloz



L'autre FC Le Mont... qui joue encore au Châtaignier

24 Heures, 18 juillet 2014: «Signori Antonio veut se faire un nom au Mont». *Le Matin Dimanche*, 20 juillet 2014: «Le président du Mont a réalisé ses transferts quasi sans bourse délier». 24 Heures, 16-17 août 2014: «Au Mont, le Grand Manitou pousse un coup de gueule». *RTS*, plateau de Sport Dimanche, invité: Serge Duperré, président du FC Le Mont-sur-Lausanne, club néo-promu en Challenge League.

«Notre» équipe fanion fait la une des quotidiens romands. Et nos jeunes? Ceux qui tous les samedis et dimanches, vont fouler les pelouses de notre canton, portant les couleurs «rouge et blanche» de notre commune. Ont-ils encore une place?

Elles sont dix, les équipes montaines qui participent aux joutes de l'Association cantonale vaudoise de football. Des «Seniors 30+ élite» aux deux équipes de juniors E, cela représente tout de même 200 joueurs de 9 à 60 ans, qui tapent chaque semaine le ballon. Sans oublier les deux groupes de juniors F et la vingtaine de jeunes enfants (dès 6 ans) qui s'initient.

Une semaine ordinaire

L'esplanade du Châtaignier est occupée chaque jour, dès 16 heures. On peut y percevoir une immuable animation: comme un arpenteur du Moyen Age, comptant ses pas, déposant coupelles de couleur et plantant piquets jaunes, un homme discret prépare l'espace de jeu et l'ensemble des exercices à venir. L'entraînement peut commencer. L'équipe est répartie en sous-groupes aux chasubles de couleur fluo. Elle se met en route, trotinant et sautant. La ronde infernale des ballons commence, passant des pieds d'un joueur à la tête d'un autre avant de se loger,

quand tout va bien, au fond des filets. Deux ou trois fois par semaine, les joueurs répètent leurs gammes pour être encore meilleurs.

Plus l'heure tourne et plus les terrains sont occupés. Il n'est d'ailleurs pas exceptionnel de trouver quatre équipes qui se partagent la surface de jeu. Qu'il vente, ce n'est pas rare, ou qu'il pleuve, cela arrive aussi, les équipes se succèdent, sous les ordres du chef d'orchestre, l'entraîneur.

La soirée se termine enfin avec son rituel: l'extinction des projecteurs qui rend le calme au lieu et sa place à la nuit.

Un week-end ordinaire

7h30, les premières voitures convergent vers le Châtaignier. Débarquent des carcasses rutilantes de jeunes enfants, équipés d'un sac et vêtus d'un training aux couleurs de leur club. Ils s'engouffrent dans les vestiaires pour en ressortir sitôt après arborant un short souvent trop grand, un maillot frappé d'un numéro dans le dos. Quelle fierté d'enfin fouler la pelouse de ses futurs exploits.

À sept ou neuf sur un demi-terrain, les parties vont s'enchaîner. Goals, corners, penaltys, fouls, off-side, ce petit coin de commune prend des airs anglophones. Les quelques spectateurs s'enflamment. Parents pour la plupart, ils accablent leur progéniture de conseils qui, il faut bien le dire, ne sont ni entendus ni suivis. Joie ou déception se lit ensuite sur ces petits visages.

Les premiers héros quittent à peine la scène, que déjà les plus grands occupent tout terrain et jouent à onze. Ils font «leur important», jaugent leur adversaire, inspectent le terrain, jonglent négligemment avec les ballons. Le passage aux vestiaires est plus long, théorie oblige. On y parle tactique, position sur le terrain. Enfin, les deux équipes, alignées derrière leur capitaine, rejoignent le rond central: salutations d'usage et la passion du football reprend ses droits.

Nos équipes d'actifs participent au championnat de 4^e ligue où la célèbre expression «football des talus» prend tout son sens. Équipes de copains ayant partagés les années de juniors, ils se retrouvent chaque week-end pour défier un adversaire de la région. Toujours désireux de gagner, mais quel que soit le résultat, ils prennent le temps de partager un verre à la fin de la partie. Que chacun se sente invité à assister à ces sympathiques moments de convivialité... la cantine est ouverte lors de toutes les rencontres.

Renforcer l'encadrement

Aujourd'hui, le FC Le Mont peine à répondre à toutes les demandes. La liste d'attente s'allonge et trop d'enfants ne peuvent être accueillis. Nous manquons cruellement de bénévoles qui acceptent de s'engager à prendre une équipe de jeunes joueurs. Contactez-nous!

Jean-Marie Piemontesi

www.fclemontlausanne.ch



47^e Fête cantonale vaudoise de gymnastique à Bière, les 21, 28 et 29 juin 2014

1^{er} week-end - samedi 21 juin 2014

Concours de Sociétés Jeux 35+

Le groupe des hommes s'est classé au 6^e rang dans le tournoi de volleyball. Bravo !

Gymnastique individuelle: Test niveau 1

5^e Weber Yanna (16.983)
6^e Menétrey Teana (16.967) et
8^e Lechleitner Cloé (16.883)

Avec ces résultats, notre équipe Jeunesse est au 11^e rang du classement général.

2^e week-end - samedi 28 juin 2014

... et voici le deuxième week-end, très chargé cette fois-ci, où nous nous déplaçons à Bière, avec les résultats suivants.

Gymnastique Actifs-Actives vaudois: gym à deux sans engin

8^e Brandt Nadia et Pache Laure (8.627)
12^e Baud Anne-Laure et Oliveira Claudia (8.544)

Gymnastique Actifs-Actives Juniors: gym sur scène avec engin à main

12^e rang pour notre groupe de 6 gymnastes (8.117)

2^e week-end - dimanche 29 juin 2014

Départ à 06h45 avec 130 gymnastes et 15 moniteur-trice-s en cars sous une pluie battante. Le temps clément s'est lentement installé en matinée et a laissé au soleil une large place durant la seconde moitié de cette journée ...

Gymnastique Jeunesse A vaudois: gym sur scène sans engin à main

4^e Jeunesse Filles 12-14 ans B (8.797)
8^e Jeunesse Filles 10-12 ans (8.628) et
10^e Jeunesse Filles 12-14 ans A (8.560)

Grâce à ces bons résultats, Le Mont est au 11^e rang du classement général en gymnastique !

Athlétisme de Sociétés 7-10 ans

26 filles et 15 garçons ont concouru et obtenu les excellents résultats suivants :

2 ^e argent	sauts
2 ^e argent	endurance
3 ^e bronze	lancers
3 ^e bronze	course 60 m avec anneau
9 ^e	parcours athlétisme

Ces podiums ont permis au Mont de se retrouver au 5^e rang du classement général en athlétisme (sur 41 équipes). Félicitations !

Championnat par discipline Athlétisme Jeunesse 11-16 ans

Voici les résultats du « Coucou Montain », composé de 8 filles et 2 garçons :

2 ^e argent	saut en hauteur
5 ^e	lancer de la balle
5 ^e	estaf. navette 60 m gazon
13 ^e	800 m sur gazon
27 ^e	saut en longueur

Concours Fit Fun Jeux 55+

Le groupe des Hommes s'est classé au 11^e rang.

Classement Vainqueur de la Cantonale

Au classement général, toutes catégories confondues, Le Mont s'est classé au 9^e rang sur 27 équipes qualifiées. Un excellent résultat d'ensemble.

Un remerciement très sincère à tous les gymnastes, moniteur-trice-s, parents, Comité et toutes les personnes qui ont œuvré avant, pendant et après ces diverses journées.

Je suis très fière de vous... et vous donne rendez-vous à la rentrée en septembre 2014 ...

*Dorys Stucki
monitrice, présidente et coach JS*



Gymnastique enfantine 4-6 ans

L'année de gymnastique enfantine 2013-2014 s'est terminée en beauté en juin avec un concours interne d'athlétisme et la participation à la Fête cantonale vaudoise de gymnastique.

Lors du concours d'athlétisme, les petits champions ont pu montrer les progrès accomplis lors des entraînements de course, de lancer de balle et de saut. Bravo à tous pour leur engagement et leurs « performances » !

La Fête cantonale vaudoise s'est quant à elle déroulée le dimanche 29 juin, avec au programme pour les enfantines, des jeux, la traditionnelle journée familiale de la FSG

Le Mont délocalisée pour l'occasion à Bière et la participation à la cérémonie de clôture avec une belle chorégraphie. Un grand merci à chaque enfant pour sa participation et son enthousiasme lors de cette journée.

La nouvelle année gymnique recommence pour les enfantines début septembre, tous les mardis soirs 17h15 à 18h45 au Mottier.

A noter encore que nous recherchons un moniteur ou une monitrice pour nous aider.

Les moniteurs

*Anne-Laure Brandt
et Jean-Marie Urfer*



Finale vaudoise athlétisme individuel

Voici enfin les résultats obtenus par nos 17 gymnastes qualifiés. Ils méritent nos plus vives félicitations.

Ecolières 8-9

15° Saugy Noemie

Ecolières 10-11

28° Glayre Charlotte et 57° Vialleton Anouchka

Ecolière 12-13

16° D Devaud Nadège et 21° D Ghassabi Mina (D = distinction)

Cadettes 14-15

1^{ère} or et championne vaudoise Menétrey Elodie, 5° D Menétrey Viviane, 7° D Corday Teresa et 9° D RoCHAT Emilie

Ecoliers 8-9

7° D Ray Kevin, 24° Mivelaz Alois, 45° Menétrey Martial et 48° Menétrey Lucien

Ecoliers 10-11

32° Weber Eric et 46° Dobay Attilio

Cadets 14-15

5° D Baud Raphaël et 14° Lommelé Antoine.



Nos chers jubilaires

50^e anniversaire de mariage

M. et M^{me} Jean et Anna Roulin
Rue du Champ-du-Bois 10

M. et Mme Giovanni et Annette Sbressa
Chemin de de Pernessy 25

M. et Mme Thomas et Eva Krompecher
Route de Sauvabelin 11

60^e anniversaire de mariage

M. et M^{me} Serge et Rosa Humbert
Chemin des Champs-Meunier 29

70^e anniversaire de mariage

M. et M^{me} Alfred et Aline Hadorn
Chemin de Longeraie 56

90 ans

M^{me} Henriette Berney, EMS La Paix du Soir
M^{me} Verena Andreoni, EMS La Paix du Soir



Giovanni et Annette Sbressa



Thomas et Eva Krompecher



Serge et Rosa Humbert



Alfred et Aline Hadorn



Henriette Berney



Verena Andreoni



www.lemontsurlausanne.ch

Numéro 166

Délais et contact:

- Parution: le 28 novembre
- Remise des contributions: le 30 octobre
- Adresse: greffe@lemontsurlausanne.ch

Si vous souhaitez communiquer une info ou un compte-rendu, merci de l'adresser à l'adresse ci-dessous, dans le délai indiqué.

Agenda

Septembre

La Semaine du goût

Je 18 au di 28

Soirée moules - frites

Sa 27, cantine du Châtaignier,
Société de Développement

Octobre

Triathlon

Sa 25, salle de gym du Mottier,
Jeunesse Le Mont

Choucroute

Di 26, esplanade du Châtaignier,
Union Instrumentale Le Mont

Novembre

Minuit du volley

Sa 8, salle de gym du Mottier,
Volley-ball Club Le Mont

Bourse aux livres, matériel d'hiver pour les enfants (2^e main)

Sa 8, Apé

Concert à l'aula du Mottier (p. 9)

Di 9, aula du Mottier,
Comité des concerts du Mont

Soirées annuelles

Ve 28 et sa 29, salle de gym du Mottier et
Petit-Mont, FSG Le Mont

Décembre

Saint-Nicolas

Sa 6, esplanade du Châtaignier,
Société de Développement

Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91

greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable

Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial

et coordination générale

Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins

Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins

Voir sur le site communal (homepage)

Impression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont